



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 2328

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'action humanitaire, sur l'aide aux réfugiés afghans. Il lui rappelle que le Gouvernement précédent avait développé une action humanitaire en faveur des réfugiés et de la résistance afghane, notamment par l'intermédiaire des « French Doctors » qui sont partis depuis plusieurs années en Afghanistan même, soigner les populations réfugiées et les résistants. Une aide spécifique a également été apportée aux associations françaises s'intéressant à la cause afghane. Cette aide devrait être maintenue et même développée, car le prétendu retrait des troupes soviétiques en Afghanistan, ne signifie pas pour autant la paix retrouvée, notamment pour les millions de civils. Il lui demande donc s'il compte développer cette aide humanitaire en faveur du peuple martyr afghan.

Texte de la réponse

Reponse. - Pour avoir été parmi ces « french doctors » que M le député évoque, le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire a tissé avec le peuple afghan des liens personnels et étroits. Conscient de la nécessité de maintenir cette présence humanitaire française, au moment où la paix semble proche, le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire s'est employé depuis sa mise en place à donner aux associations humanitaires françaises intervenant en Afghanistan les moyens de travailler plus efficacement, grâce à une augmentation des subventions octroyées par le Gouvernement et à la mise en place d'une coordination de leurs actions. Il a par ailleurs tenté de favoriser le travail en commun des diverses ONG françaises en proposant, tant au HCR qu'au coordonnateur de l'ONU, le prince Sadrudin Aga Khan, et à la CEE le projet d'ensemble des associations françaises intitulé : Centre d'appui au retour des réfugiés en Afghanistan. Il a également reçu et contribué à faire recevoir en France les envoyés de la résistance afghane. Par ailleurs, le Gouvernement a continué de manifester l'intérêt qu'il porte aux populations afghanes en accueillant en France un certain nombre de réfugiés ayant fui leur pays et se trouvant au Pakistan. Priorité a été donnée à ceux d'entre eux qui justifiaient d'un lien avec notre pays soit au titre du rapprochement de famille, soit à celui de la francophonie. C'est ainsi que, au 31 décembre 1987, 1 326 réfugiés afghans sont inscrits sur les listes de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides.

Données clés

Auteur : [M. Raoult](#) • [ric](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2328

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : action humanitaire

Ministère attributaire : action humanitaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 1988, page 2490